



Edition électronique - N° 1

B.P. 44 - 1640 Rhode-St-Genèse

Edito

Votre journal a fêté ses 20 ans l'année dernière et à cette occasion un effort tout particulier avait été apporté au niveau de la mise en page afin de vous en rendre la lecture plus agréable.

A la même époque nous vous avons promis d'être plus actifs sur le site internet. Voici donc notre 1^{er} numéro électronique. Nous espérons faire paraître 2 ou 3 éditions PDF par an **en plus** des éditions papiers.

Suivant l'actualité brûlante du moment (BHV, vols de nuit,...), nous envisageons également de mettre sur le site 1 ou 2 pages sous forme de "News" afin de coller de plus près à l'info. Nous vous engageons donc à visiter régulièrement le site de *carrefour* (www.carrefour.be).

Il vous est aussi possible de recevoir automatiquement les nouvelles parutions PDF par e-mail. Il vous suffit pour cela de nous envoyer vos coordonnées et **vos adresse e-mail** à : Carrefour Mag, BP 44 1640 Rhode-St-Genèse ou rushstudio@skynet.be

BHV... Bazar de l'Hôtel de Ville ?

doivent croire les Parisiens égarés dans nos querelles. Pas besoin d'être à Paris pour que ces initiales évoquent un drôle de bazar (qui, sans en avoir l'air, concerne d'ailleurs aussi l'hôtel de ville... celui de Bruxelles !). Premier prix d'éloquence au royaume d'Absurdie : Steve Stevaert, président du SPa, estime que la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde est le 177e problème, donc qu'il faut le régler... en priorité pour passer ensuite à l'essentiel ! Pourquoi ce poison dans notre vie politique, qui n'en avait pas besoin ?

Les enjeux

Pour les francophones de la Périphérie, c'est un enjeu capital : au cas où l'arrondissement serait scindé, ils n'auraient plus d'élu susceptible de faire entendre leur voix au Parlement fédéral :
- ne dépendant plus de leurs suffrages, les élus bruxellois francophones n'auraient plus intérêt à défendre leurs droits;
- quant aux députés flamands... Ceux qui leur promettaient

monts et merveilles pour récolter leurs voix se garderaient bien, sitôt élus, de risquer l'impopularité en Flandre en les défendant. Les surenchères nationalistes sur la suppression des rares droits concédés à la «minorité (même dans les communes à facilités !) francophone

Pour les partis politiques flamands, la scission de l'arrondissement électoral (et judiciaire) de Bruxelles-Hal-



Drogenbos

concert unique de la Chapelle musicale du Premier regiment des Guides du Grand Orchestre d'Harmonie.

> 5

Actu

16ème Conférence des peuples de langue française

> 4

Actu

la Roumaine Minadora Cliveti s'est penchée sur le bilinguisme du personnel hospitalier en Région Bruxelloise et en périphérie.



> 6

Index

ACTUALITÉS:

BHV: vers une solution ?

> 1 à 3

Le bilinguisme dans les hôpitaux

> 6



Vols de nuit

> 9

Actualités communales

> 4, 5, 7, 8

“Ceux qui aujourd'hui n'ont pas le courage de dire non à la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde, demain n'auront pas le courage de dire non à la scission de la sécurité sociale, non à la séparation du pays”.

Olivier Maingain

“Si l'on veut découper l'arrondissement autrement, élargissons la Région bruxelloise. Si ce n'est pas l'élargissement, ce ne sera pas non plus la scission”.

Didier Reynders

“Nous voulons simplement que nos amis néerlandophones se montrent constructifs pour sortir du pétrin BHV en mettant sur la table des propositions acceptables et honorables”.

Elio di Rupo

“Dans le cas de BHV, il me semble que les Flamands cherchent surtout une solution qui ne les déshabillerait pas, politiquement parlant, étant donné qu'ils ont mis la barre très haut”.

Jean-Michel Javaux

“La scission ne va pas améliorer la vie d'un seul Flamand. Par contre, une crise d'Etat, qui déclencherait des élections...”

Joëlle Milquet

Vilvorde, c'est une pièce capitale de la toile qu'ils tissent inlassablement pour parachever cette autonomie, — sinon cette indépendance... — dont ils rêvent depuis si longtemps, les uns par conviction, les autres par peur de paraître moins flamands que leurs concurrents...

Le piège

En menaçant il y a un an de saboter les élections européennes si l'arrondissement n'était pas scindé immédiatement sans conditions, les bourgmestres flamands de la Périphérie ont mis sous pression leurs partis respectifs qui se sont tous engagés au Parlement flamand à imposer cette scission aux francophones, réputés se laisser "rentrer dedans comme dans du beurre".

Mais cette fois, le beurre est au surgélateur : ayant renoncé à tout financement nouveau pour la sidérurgie ou l'enseignement, les partis francophones refusent la scission, puisqu'ils n'ont rien à demander en échange. Et voilà nos Machiavel flamands, pourtant avertis, pris à leur propre piège : leur arme favorite, le chantage financier, ne fonctionne plus. D'où leurs contorsions embarrassées entre leur promesse

intenable et leur possibilité limitée d'action : passer en force au Parlement fédéral, où ils ont la majorité, déclencherait en effet la "sonnette d'alarme" par laquelle les partis francophones renverraient le problème au gouvernement fédéral qui éclaterait, provoquant des élections, pain bénit pour le Vlaams Belang.

Quelle issue ?

Ce coup de semonce francophone briserait-il enfin l'évolution de l'Etat belge vers le confédéralisme, voire le séparatisme ? Pas sûr...

La preuve est faite que sa structure fédérale permet aux partis francophones de tenir tête aux exigences flamandes s'ils le veulent vraiment et unanimement : *l'union fait la force !* La preuve est faite aussi que cette résistance aux revendications flamandes n'entraîne pas *ipso facto* l'éclatement du pays, comme l'ont si longtemps craint les unitaristes. A une condition, toutefois : que le "problème" soulevé (ou plutôt créé...) par les partis flamands trouve une solution permettant à ceux-ci de sauver la

face aux prochaines élections fédérales, quel que soit le moment où elles auront lieu, faute de quoi le VB séparatiste en sortirait encore victorieux.

La menace du VB n'oblige que momentanément les partis flamands à tenir compte du point de vue francophone. Quand la législature arrivera à son terme normal (2007), ceux-ci surenchéiront de plus belle puisque, de toutes façons, le gouvernement fédéral sera dissous.

Les solutions en vue (à adapter selon l'issue (?) du conflit)

Contrairement à ce qu'affirment les partis politiques flamands, tous les constitutionnalistes (même flamands) précisent que l'exigence de la Cour d'Arbitrage que tous les arrondissements électoraux coïncident avec les provinces n'implique pas nécessairement la scission complète de BHV : - on peut organiser sans problème juridique les élections dans la province de Brabant Flamand (arrondissements de BHV et de Leuven) en permettant aux francophones qui y habitent de voter pour des candidat(e)s bruxellois avec réciprocité pour les

**“LES PARTIS
FRANCOPHONES
REFUSENT LA SCISSION,
PUISQU'ILS N'ONT RIEN
A DEMANDER
EN ECHANGE”**

**“LA RÉSISTANCE AUX
REVENDEICATIONS
FLAMANDE N'ENTRAINE
PAS IPSO FACTO
L'ÉCLATEMENT
DU PAYS”**

Flamands de Bruxelles (ce qui maintiendrait le lien des francophones de la Périphérie avec ceux de Bruxelles et celui des Flamands de la capitale avec la Vlaamse Rand). Mais, en compensation de cette solution sans scission, peu glorieuse, les partis flamands obtiendraient l'élargissement des compétences régionales.

- on pourrait séparer Hal-Vilvorde de Bruxelles uniquement pour les Flamands, les francophones de la Périphérie étant fictivement domiciliés dans la Région de Bruxelles-Capitale, où les candidats auraient donc intérêt à capter leurs voix; le hic : une solution analogue prévue pour l'ensemble de la Périphérie dans le Pacte d'Egmont (1977) avait déjà fait tiquer le Conseil d'Etat,

présageant une annulation du système s'il était appliqué.

- l'élargissement des limites de la Région bruxelloise protégerait les francophones de la Périphérie, mais écornerait l'intégrité territoriale de la Flandre qui ne pourrait l'accepter (et encore, au prix de quelles compensations ?) que pour une ou deux communes, livrant donc les francophones vivant dans les autres à la vindicte flamingante. Cette solution qui n'en est pas une n'a d'intérêt que d'indiquer que la cote d'alerte du tolérable est atteinte pour les francophones.

Conclusion

En l'absence de partis couvrant l'ensemble de la Belgique, BHV est le seul endroit où les candidats peuvent s'adresser aux deux communautés; c'est d'ailleurs bien pourquoi les partis flamands exigent sa scission. La supériorité numérique écrasante des francophones à Bruxelles empêcherait cette Région de jouer seule le même rôle.

La scission de BHV donnerait le feu vert à une cascade de tracasseries pires que les circulaires Peeters & C^o pour vider la Périphérie des

francophones qui y résident, puis lentement phagocyter Bruxelles ainsi encerclé par une Région Flamande homogène et étouffée par ses problèmes financiers tout en posant une cascade d'exigences insupportables pour le maintien d'un minimum d'unité belge (sécurité sociale, SNCB, justice... pourquoi pas la police fédérale, l'armée...?).

Quoi que nous réserve l'avenir, l'important est que la résistance des partis francophones unanimes ait brisé, même si ce n'est que momentanément, la dynamique flamingante : quand ils le veulent, ils peuvent donc protéger les droits de leurs électeurs, pourtant minoritaires en Belgique. C'est cela la logique fédérale !



* dans les locaux de la ludothèque,
15 place de la Station, Rhode

Inscrivez-vous maintenant
sur le net, pour recevoir
les programmes, les infos,...
rushstudio@skynet.be

NEW

AEROBIC	lundi	20 h
AQUAGYM	mercredi	19 h
BADMINTON	mercredi	18 et 19 h
* CAPOEIRA	jeudi	20 h
CHANT	lundi	17 h
DANSE CLASSIQUE	samedi	9h15 à 13 h
* GYM DOUCE	mardi	20 h
NEW INFORMATIQUE	sur rendez-vous	
JONGLERIE	lundi	18 h
MODERN JAZZ	mercredi	16 et 17 h
NATATION	jeudi	17 et 18 h
SALSA	jeudi	19 h
* TENNIS	vendredi	18 à 22 h
THEATRE	mercredi	17 h
YOGA	lundi	19 h

ACTIVITÉS AU COMPLEXE SPORTIF WAUTERBOS À RHODE
RENSEIGNEMENTS: 02 358 17 25 ou rushstudio@skynet.be

16^{ème} Conférence des peuples de langue française à Sète (Hérault)



Du 6 au 8 juillet 2005

*Sète, port méditerranéen baigné par le soleil,
accueillera du mercredi 6 au vendredi 8 juillet prochain
les 16èmes Assises de la Conférence des peuples de langue française.*

*Cette organisation non gouvernementale de la Francophonie réunit des
mouvements qui oeuvrent au maintien et au rayonnement de la langue française
en Amérique du nord et en Europe. Québécois, Jurassiens, Valdôtains, Romands, Acadiens,
Français, Wallons et Bruxellois, sans oublier nos amis des Fourons et les francophones de Flandre,
se retrouveront pour dire leur attachement à une Francophonie plurielle, diversifiée mais unie.*

Ces rencontres, toujours riches d'enseignement, témoignent de la vitalité de la francophonie militante. Le Rassemblement pour l'Unité des Francophones (R.U.F.), successeur de Bruxelles-Français, représente la Communauté française Wallonie-Bruxelles au sein de cette Conférence.

Le député fédéral Olivier Maingain la préside depuis 2002. Il vous invite à participer à ces retrouvailles entre cousins francophones. Le programme de cette 16ème Conférence, préparée par nos amis français, s'annonce chatoyant et festif. Ouverture de la conférence le mercredi 6 juillet, l'après-midi,

en un lieu enchanteur de Sète, le Théâtre de la Mer. Les 7 et 8 juillet, les témoignages des mouvements représentés au sein de la Conférence et les interventions de personnalités politiques de premier plan se succéderont. La découverte du patrimoine de la ville de Sète et de la remarquable abbaye cis-

tercienne de Vallemagne sont également au programme, ainsi que les chants et traditions folkloriques du pays de Brassens.-

**Pour tout
renseignement
Vincent Praillet
Tél. : 02.533.30.16**

Linkebeek

Fête de la Musique 2005

**Le TRIO TRAD se produira à la Ferme Holleken le
vendredi 17 juin à 20 h 15.**

Les interprétations subtiles de ce Trio, qui n'est plus à présenter, balaient les territoires musicaux de l'Europe : des

mélodies profondes de Scandinavie et d'Irlande, des valse wallonnes et des bourrées auvergnates, en passant par les danses entraînantes de Hongrie et de Bulgarie. Un voyage imaginaire où se côtoient l'émotion et l'allégresse.

Concert organisé par l'Echevinat de la Culture. Entrée libre.

Renseignements : tél. 02 331 04 17

Le sporthall fête ses 30 ans et vous invite à un concert unique.

Le vendredi 3 juin 2005 à 19h30 venez assister au concert unique de la Chapelle musicale du Premier regiment des Guides du Grand Orchestre d'Harmonie.

En 1832, le roi Léopold 1^{er} donnait pour mission à Jean-Valentin BENDER de fonder une chapelle musicale qui serait attachée à la Garde Nationale.

Depuis sa création, la Chapelle musicale a ravi tant les spécialistes que le grand public. Aujourd'hui encore, de grands compositeurs étrangers choisissent parfois de faire enregistrer leurs oeuvres par le Grand Orchestre d'Harmonie des Guides.

Grâce à d'innombrables concerts de prestiges en Belgique et à l'étranger et à une impressionnante série de CD, l'orchestre prouve qu'elle appartient à la crème des orchestres d'harmonies.

Des tournées en Thaïlande, Turquie, au Canada et aux Etats-Unis, dont un concert au prestigieux "Constitution Hall" de Washington en décembre 1994, ont encore enrichi le palmarès, déjà impressionnant, de la première chapelle militaire de Belgique.

Depuis 1995 cet ensemble porte le nom de "Chapelle Musicale Royale des Guides" et se trouve sous la direction du chef d'orchestre F. De Ridder.

Ne manquez pas cette opportunité qui vous est offerte pour seulement 1 euro (vous avez bien lu !). Les billets sont disponibles au service culturel de la commune.

Tél.: service culturel 02 333 85 14
mail: veerle.steurs@drogenbos.be

Marché aux puces et brocante.



29 mai - 08.00 h.-17.00 h

Grand'Route
rue Neuve
rue Marie Collart - Elst

Nouveau collège pour Drogenbos.

Suite au décès du Bourgmestre Jean Calmeyn en novembre dernier, le collège de Drogenbos a dû partiellement se renouveler. La bourgmestre, Myriam Classens, se charge, en plus de la police, de l'enseignement, du sport, de la jeunesse et des festivités. Linda Beirens, Premier échevin, s'occupe de la communication et de l'information. Baudouin de Wulf est chargé des affaires juridiques, de la culture et des affaires sociales et Marc Vettori des travaux publics, de l'environnement et de la mobilité.

Malade du bilinguisme ?

Deux ans après le letton Boris Cilevics, c'est la Roumaine Minodora Cliveti qui s'est penchée sur le bilinguisme du personnel hospitalier en Région Bruxelloise et en périphérie.

Dans un climat institutionnel perturbé par le dossier BHV, Mme Cliveti a rencontré des pétitionnaires et des représentants politiques francophones et néerlandophones ainsi que les gestionnaires des différents hôpitaux bruxellois.



Petit historique

En 2002 des bourgmestres et échevins flamands envoyaient une pétition à la Commission des Affaires Sociales du Conseil de l'Europe. Pour ces personnalités politiques, les droits des patients néerlandophones étaient constamment bafoués, le personnel hospitalier bruxellois ne parlant pas suffisamment le néerlandais.

En 2003, le premier rapporteur, le Letton Boris Cilevics, notait que "l'existence d'une francophonie de fait dans les hôpitaux bruxellois était corroborée "mais il concluait que "toute modification fondamentale du cadre légal pourrait avoir des conséquences très sérieuses sur le "modus vivendi" existant actuellement". (De fait, la plupart des hôpitaux manquent de personnel et ce n'est pas en rajoutant des examens linguistiques que la situation s'améliorera). Il prônait, raisonnablement, "des initiatives pratiques qui amélioreraient de manière concrète la situation des patients néerlandophones". C'est ainsi qu'il relevait que l'accord dit de "courtoisie linguistique" (qui vient d'être invalidé par le Conseil d'Etat !) visait à favoriser le bilinguisme du personnel.

En riposte à la plainte flamande, des francophones portaient plainte contre les carences de l'accueil des patients francophones dans les hôpitaux de la périphérie et voilà la rapporteuse roumaine Minodora Cliveti chargée de rédiger un deuxième rapport.

Les 13, 14 et 15 avril dernier la roumaine a donc entendu les deux parties. Si les francophones (Mme Huytebroeck, Mrs Picqué, Doulkeridis et Demotte) n'ont pas nié des problèmes ponctuels, ils les ont relativisés (6 plaintes pour les hôpitaux publics depuis 1996 et 10 pour le corps de pompiers bruxellois en 30 ans !).

Comme son collègue letton, Mme Cliveti a admis qu'il existait bien un problème. Les néerlandophones ne sont pas systématiquement accueillis et soignés dans leur langue comme l'exige le statut bilingue de la capitale. Reste maintenant à évaluer l'ampleur de ce problème, et à trouver des solutions, ce que la rapporteuse roumaine a près de six mois pour accomplir.

Son rapport ne sortira qu'en octobre.

A suivre...

Printemps à Grand-Bigard

Jusqu'au 16 mai 2005

Vivez le plus fleuri de tous vos printemps en visitant la deuxième édition de l'exposition florale "Printemps à Grand-Bigard".

Au travers des 14 hectares que compte le parc du Château, ce sont près d'un million de bulbes de tulipes, jacinthes, jonquilles, narcisses et autres muscaris, etc., qui s'offriront à la visite du public.

La mise en oeuvre de cette exposition florale est réalisée grâce à la participation des plus importants producteurs et exportateurs de tulipes hollandais et belges.

Les visiteurs pourront ainsi découvrir non seulement les nouvelles créations des horticulteurs mais également les plus belles variétés de fleurs devenues de grands classiques.

Le parc est ouvert du 8 avril au 16 mai 2005 de 10h00 à 18h00.



Histoire de la tulipe

La tulipe arriva en Europe grâce à un Flamand...

En 1593, D. Busbecq était ambassadeur à Constantinople où il découvrit dans les jardins du Palais une nouvelle fleur : la tulipe.

Il envoya des bulbes à son ami hollandais Carolus Clusius (Charles l'Ecluse),

célèbre biologiste du Hortus Botanicus de Leiden, qui décida de les cultiver dans son jardin.

La Tulipomania

La nouvelle de la beauté de cette fleur se propagea rapidement et de riches hollandais furent prêts à payer des fortunes

pour des bulbes de tulipes. Une spéculation folle sur les bulbes s'empara de la Hollande.

Mais en 1617, la fièvre retomba et ce fut un véritable "crash de la tulipe", ce qui ruina plus d'un spéculateur.

La tulipomania n'était plus qu'un souvenir.

Prix d'entrée :

Adultes : 9 €
Seniors & handicapés : 7 €
Enfants (6-14 ans) : 5 €
Moins de 6 ans : gratuit
Groupes > 20 pe. : 7 €

Horaires :

tous les jours de 10h à 18h.
Les caisses sont ouvertes jusqu'à 17h.

Adresse :

Het Kasteel van
Groot-Bijgaarden
Van Beverenstraat
1702 Groot-Bijgaarden
Tel: 02.344.62.73
Fax : 02.344.08.41

Concours de fleurissement 2005



C'est la troisième fois que notre commune organise un concours de fleurissement des façades et avant-jardins ayant pour but d'embellir notre environnement habité.

Ce concours s'adresse aux habitants de la commune et porte sur trois catégories:

- fleurissement de la façade avant de l'habitation (pas d'avant-jardin)

- Fleurissement des petits avant-jardins (plantations être visibles de la rue et portant sur maximum 1 are)
- Fleurissement des grands avant-jardins (plantations être visibles de la rue et portant sur plus de 1 are)

Le délai ultime pour les inscriptions est fixé au 15 mai 2005. Chaque participant, du fait de son inscription,

adhère au règlement qui peut être obtenu sur simple demande au service communal de l'environnement. Les participants recevront une affiche pour mettre à leur fenêtre.

Les réalisations florales de chaque participant seront soumises à la délibération d'un jury qui visitera les jardins durant les mois de juin, de juillet et d'août. Le jury délibère sur base de la composition des couleurs, de la croissance et de la diversité des plantes et fleurs, de leur emplacement et entretien. Un prix de valeur sera attribué à chaque catégorie. La remise des prix aura lieu durant le mois d'octobre.

Pour plus d'informations concernant ce concours de fleurissement, il vous est loisible de vous adresser au:

Service communal de l'environnement

Rue J. Vanden Broeck 25
02/462.05.60 - 02/462.05.66
Fax: 02/462.05.67
environnement@wemmel.be

Wemmel vient en aide aux victimes en Asie

Comme tant d'autres communes de notre pays, Wemmel aide financièrement les victimes des tsunamis : l'administration versera € 0,50 par habitant – soit un montant total de € 7.250 - aux actions de secours.

Le personnel organisera des collectes pour venir en aide à la population sinistrée. Par cette voie, l'administration communale veut encourager tous les habitants à soutenir la campagne de solidarité Tsunami 12-12. Vos dons personnels peuvent être virés sur le compte 000-0000012-12 avec la mention "Tsunami 12-12". A partir de € 30, ils sont déductibles fiscalement.

Kraainem

Embauche d'étudiant(e)s salarié(e)s.

Le collège de Bourgmeestre et Echevins a décidé en séance du 9 mars 2005, d'embaucher des étudiant(e)s salarié(e)s pendant les mois de juillet et août.

L'âge minimal est fixé à 17 ans ou avoir 17 ans au cours

de l'année de l'engagement. L'étudiant(e) bénéficie d'un salaire de 6,53 € + index (134,59 %) = 8,79 € par heure.

Intéressé(e) ? Adressez avant le 20 mai 2005 votre demande accom-

pagnée d'un curriculum vitae au Collège de Bourgmeestre et Echevins, avenue A. Dezangré 17, 1950 Kraainem.

La demande peut aussi être déposée au secrétariat communal - service du personnel.



Marché nocturne Le village en fête...

Le traditionnel marché nocturne de Wemmel aura lieu **vendredi 6 mai prochain**. Ouverture à 18 heures. Les commerçants vous y attendent derrière leurs étals, au pied de l'Eglise St Servaas ainsi que dans la chaussée de Merchtem, tandis que la kermesse vous accueille au Markt durant tout le week-end.

Vols de nuit



Le 18 avril dernier le "kern" (Conseil des ministres restreint) concluait un accord de principe sur la réunion du plan de dispersion des vols décollants et atterrissant à Bruxelles National.

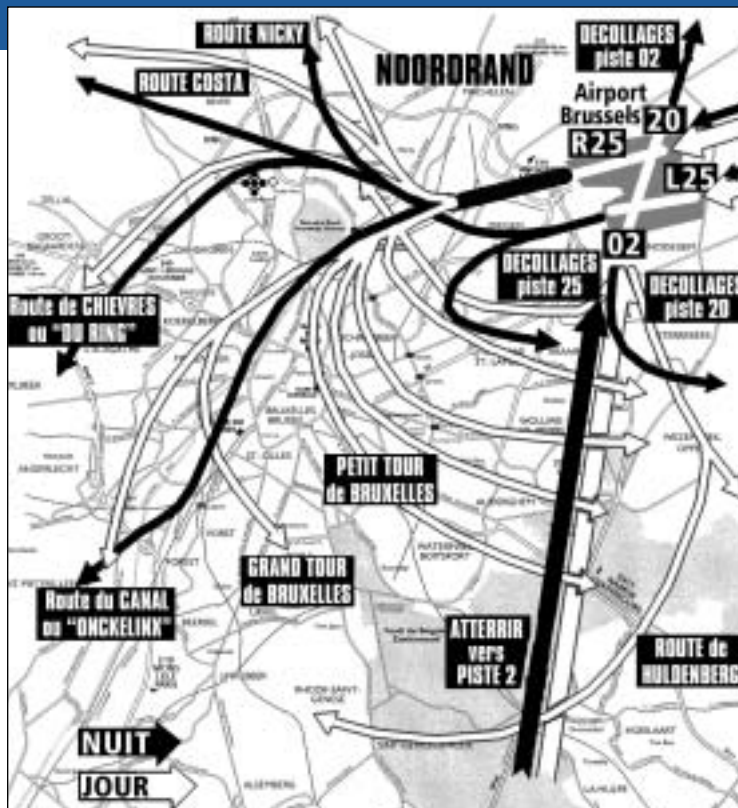
Ce nouveau dispositif répond à l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Bruxelles le 17 mars 2005 qui venait lui-même confirmer le jugement du tribunal de première instance du 14 décembre 2004.

Pour rappel, suite à une plainte déposée par 67 riverains de l'aéroport, la cour d'Appel de la capitale mettait l'Etat belge en demeure d'interdire l'utilisation abusive de la piste 02 pour les atterrissages sous peine d'astreintes de max. 1.250 millions d'euros à partir du 27 avril.

D'après le ministre de la Mobilité Renaat Landuyt (SP.A), les mesures prises sont conformes à l'arrêt de la Cour d'Appel et vont dans la bonne direction pour tout le monde.

Concrètement, l'accord prévoit de remplacer les atterrissages de nuit de la piste 02 par la piste 20 (la 02 mais dans l'autre sens). A l'atterrissage les avions survoleront ainsi le nord-est de Bruxelles et plus particulièrement les communes de Bonheiden, Zemst et Perk. En contre-partie ces communes seront davantage épargnées par les décollages.

L'alternance de l'utilisation des pistes via la piste 02 un samedi sur deux est quant à elle supprimée. Dorénavant, les décollages du samedi se feront via la piste 25R (Diegem, Haren, Machelen,...) de 6 h à 14 h et ensuite via la piste 20 de 14 à 23 h. Les atterrissages se feront en journée via les pistes 25R et 25L.



Les composantes de vents pour l'utilisation des pistes demeurent inchangées (7 noeuds) malgré le fait que ces mesures font partie intégrante du plan Anciaux et que la cour d'Appel demandait de revenir à la situation d'avant l'application de ce fameux plan.

Il faut savoir que ces mesures sont une fois de plus des mesures provisoires et qu'il serait temps que le gouvernement fédéral décide d'enterrer définitivement le "plan Anciaux" afin de souscrire à l'une des nombreuses solutions proposées par le service de médiations.

Le samedi 30 avril dernier une trentaine d'avions atterrissaient sur la piste 02, ce qui est contraire à la cour d'arbitrage et susceptible du paiement d'une astreinte de 25.000 euros par atterrissage.

D'après le porte-parole de Belgocontrol, Mr Guy Viselé, ces atterrissages ont été dictés par des impératifs de sécurité, en raison du vent fort.

Mais les riverains sont sceptiques. A leurs yeux et à ceux du médiateur Philippe Touwaide, les conditions météo ne justifiaient pas une pareille surutilisation de la piste 02. Ils ont donné au gouvernement une semaine pour réctifier le tir, sinon ils demanderont le paiement de l'astreinte.